

Périscolaire : une plus grande concertation s'impose

Entretien avec Philippe Machu*



S'il est essentiel de réaffirmer la dimension éducative du temps périscolaire, les évolutions en cours appellent plus largement à une réflexion sur les rôles respectifs de l'École et des autres parties prenantes du projet éducatif, parmi lesquelles les associations. Il est temps de développer entre ces différents acteurs une action intégrée, ou en tout cas mieux articulée.

Le débat sur les rythmes scolaires tend parfois à se réduire à un face-à-face entre parents et enseignants. Quelle est la place des associations ?

Si l'on s'en tient au traitement médiatique de la question des rythmes, on peut en effet avoir l'impression que les associations en sont le « parent pauvre » et qu'elles ne sont pas associées à la réflexion. Elles jouent en réalité un rôle moteur pour la nourrir, et les principaux acteurs du débat savent à quel point les dimensions sociales et sociétales des temps scolaires, telles que les associations contribuent à les développer, sont importantes. Le monde associatif est reconnu pour sa capacité à réfléchir sur les questions de société.

Il n'en demeure pas moins que l'École a souhaité s'accaparer le champ de l'éducation, alors que les collectivités locales et le monde associatif (notamment l'éducation populaire) sont des acteurs de l'éducation... La légitimité des associations sur la question des temps scolaires n'est pas pleinement conquise. Cela s'explique par une difficulté partagée à se représenter correctement leur rôle, ou plus précisément leur place. Sur les rythmes scolaires, elles sont sollicitées comme des « actrices périphériques », ce qui renvoie à une certaine façon de construire et faire évoluer le projet de l'École publique. Pourtant les associations y participent depuis le début de la Troisième République ! Elles ont à la fois la vocation et la capacité à animer ce projet d'éducation au sens large au côté de l'institution proprement dite. L'éducation concerne l'ensemble de la société, et non pas seulement l'État. Elle est fondamentalement une affaire partagée – par l'institution, mais aussi au premier chef par les familles, les collectivités, une partie du monde associatif, et plus largement la rue et même les médias, qui ont eux aussi un rôle trop souvent oublié. Devant cette multitude d'acteurs, l'École devrait garder une capacité à organiser la complexité des apports en favorisant par exemple des concertations, des coopérations, du travail d'équipe. Mais ce rôle d'animation et d'interface, qui participe de fait à la reconnaissance du caractère éducatif du temps périscolaire, reste assez loin des traditions de l'institution.

Le ministère de la Jeunesse et des sports parlait il y a quelques années de la « déscolarisation » du temps périscolaire (initialement pensé par et autour de l'école) ; manière de dire que l'institution scolaire avait tendance à y exercer une influence structurante, en négligeant quelque peu les autres acteurs. Cela change cependant, notamment au niveau des collectivités territoriales, en particulier des communes qui, invitées à contribuer au financement, entendent être prises en considération dans le projet.

À vrai dire, le monde associatif a lui aussi des progrès à faire. À l'Ufolep, nous affirmons depuis longtemps la nécessité de développer la dimension éducative du sport. Or, les associations ont une capacité inégale à le faire de façon organisée. Il y a encore du travail, dans la conception de projet comme la formation des acteurs.

* Philippe Machu est président de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep).

En somme, la déscolarisation du temps périscolaire ne devrait pas remettre en cause son appartenance à un projet éducatif global.

Précisément. Mais il faut immédiatement ajouter que la question « Quel projet éducatif pour quelle société ? » n'a toujours pas trouvé de réponse satisfaisante, en tout cas de réponse unanime. C'est l'un des horizons du débat sur les rythmes scolaires, qui s'ouvre sur des questions aussi variées que l'organisation de l'espace, du temps, des transports, et pose aussi celle de la solidarité.

Mais des impératifs économiques et financiers imposent souvent des considérations de court terme là où on devrait se poser la question de notre bonheur commun. Le passage de la semaine de quatre jours en est l'exemple. Personne n'est réellement satisfait de ce rythme qui ne semble pas profiter aux élèves. Et le retour à une semaine de quatre jours et demi interroge directement le fonctionnement et les coûts des services municipaux. Si on ne peut ignorer ce point, le débat risque de s'y réduire.

Il ne faut pas perdre de vue l'essentiel. Mettre l'enfant au centre du dispositif éducatif, c'est mettre en place un contexte qui lui permette de mieux réussir à l'école bien sûr et la question des rythmes doit évidemment être envisagée à cette aune. Mais c'est aussi de fréquenter des lieux culturels et sportifs qu'il ne connaîtrait pas autrement, de bénéficier d'une réelle démocratisation des activités physiques, artistiques, scientifiques, et enfin de s'intégrer dans la vie de l'établissement, de l'association, du quartier, de la commune. C'est dans un cadre de cohérence, défini par un projet éducatif local et global, que doit être organisé l'aménagement du temps de l'enfant et du jeune, en référence à des lignes directrices qui concernent tous les temps sociaux de l'enfant : temps scolaire, de loisirs, vie familiale... Réfléchir aux rythmes scolaires doit se faire à partir d'une réflexion sur les temps sociaux, et non l'inverse.

Il me semble essentiel de partir d'une réflexion globale, car jusqu'à présent on a plutôt fait l'inverse et c'est pour cela que notre système n'est pas satisfaisant. Des réformes et initiatives aux préoccupations éducatives, sociales, économiques, politiques, etc. se sont amoncelées sans réelle cohérence. Les propositions d'après-midi sportives, au gré de conventions avec des fédérations sportives très inégalement présentes sur le territoire, ne vont certainement pas améliorer la part de l'EPS dans les programmes scolaires, alors que le sport est plébiscité pour ses apports éducatifs et physiques. Comment l'action publique au sens large ne peut-elle souffrir de ces vagues-hésitations ? Les acteurs partenaires de l'école (associations, collectivités territoriales) sont bousculés par des changements incessants, parfois freinés par des conflits de légitimité avec les enseignants et souvent confrontés à des soucis budgétaires... Et on ne s'étonnera pas s'ils ont beaucoup de difficulté à coopérer dans la concertation et la sérénité nécessaires. Travailler ensemble suppose au fond de réfléchir ensemble aux ambitions d'un projet éducatif partagé : le véritable enjeu est sans doute là, aujourd'hui.

Propos recueillis par Richard Robert